



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## programmes

Question écrite n° 28402

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur la sensibilisation des jeunes de France aux diverses réalités de l'Union européenne. En effet, les jeunes français semblent être beaucoup moins bien informés que leurs jeunes homologues européens sur les institutions, l'activité, l'actualité et les missions de l'Union européenne, notamment à leur égard. Des visites en Europe dans les lycées et les universités de ses partenaires européens peuvent vérifier ce constat. Il serait donc nécessaire d'y remédier notamment durant le prochain semestre 2008 qui verra la France présider l'Union européenne. Il lui demande donc quelles actions il compte mener en ce sens dans les mois qui viennent.

### Texte de la réponse

Il est nécessaire de sensibiliser davantage les jeunes au fonctionnement et aux réalités de l'Union européenne. C'est en effet en améliorant l'information des jeunes générations sur l'Europe que les pouvoirs publics contribueront à renforcer l'adhésion au projet européen. Des efforts importants ont déjà été déployés à ce titre, notamment en direction des jeunes : en matière d'éducation : les notions de base sur l'Union européenne font partie depuis la rentrée 2006 du « socle commun des connaissances » enseigné dans le système éducatif français. Ce socle inclut des connaissances de base sur l'Europe dans les programmes des écoles primaires, collèges et lycées et indique ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire. Une évaluation systématique de ces connaissances est organisée à l'occasion du brevet des collèges et du baccalauréat ; en matière d'information, on peut citer notamment : le lancement en 2006 du site [www.touteleurope.fr](http://www.touteleurope.fr) (ancien Centre d'information sur l'Europe), premier site d'information grand public et de débat en ligne sur l'Europe en France (plus de 350 000 visites/mois, en forte augmentation) ; une présentation générale de l'Union européenne, et en particulier de la politique européenne de sécurité et de défense, est prévue lors des Journées d'appel de préparation à la défense (JAPD) organisées dans toute la France. Cette volonté de sensibilisation des jeunes est particulièrement marquée durant la présidence française : dans le cadre d'un partenariat avec la Commission européenne sur la communication européenne ; lancement en novembre 2008 d'une plate-forme en ligne dédiée aux jeunes de quinze à vingt-cinq ans [www.leseuronauts.eu](http://www.leseuronauts.eu) : cette offre sur Internet contient des outils pédagogiques adaptés pour expliquer, d'une manière claire et compréhensible, l'actualité européenne, l'Europe des 27 et le fonctionnement de l'Union européenne. Pour attirer et fidéliser un public plus large parmi les jeunes, l'usage des techniques ludiques, interactives et innovantes y est favorisé (tchat, vidéo, web-radio, jeux) ; diffusion à partir de la mi-novembre de programmes télévisuels courts portant sur la mobilité des jeunes Européens (Erasmus, Leonardo, service volontaire européen) : ces programmes illustrent un objectif ambitieux que s'est fixé la présidence française, qui est de faire que la mobilité des jeunes devienne la règle et non plus l'exception comme c'est le cas aujourd'hui, en offrant à tout jeune quel que soit son origine sociale ou son cursus scolaire ou professionnel, des opportunités concrètes de mobilité en Europe. Le secrétaire d'État est très attaché à cette initiative qui contribue à faire émerger une véritable génération de citoyens européens. Enfin, la présidence française a soutenu des manifestations destinées aux jeunes générations : « Jeunesse en action » (Marseille, 5-9 juillet) a rassemblé 300 jeunes de l'Europe et du pourtour méditerranéen sur le thème du

dialogue interculturel ; « Paroles d'Européens ! » a réuni 500 jeunes sur des propositions concrètes pour l'UE à l'horizon 2020 ; l'opération « Bougeons avec l'Europe », pilotée par le ministère de l'éducation nationale, a permis d'organiser une semaine européenne dans les écoles françaises du 20 au 24 octobre comportant des cours de matières non linguistiques en langue étrangère, des témoignages d'élèves et de professeurs ayant vécu une expérience de mobilité européenne, des « menus européens » à la cantine, etc.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 28402

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 juillet 2008, page 6453

**Réponse publiée le :** 9 décembre 2008, page 10664